

AG 2015 – Rapport commission développement – formation (MALARD J-François)

Cette année, nous avons travaillé sur 3 sujets, liés au développement et à la formation, les 2 étant extrêmement liés dans le paysage actuel de notre discipline.

Le premier projet est une proposition de travail en direction de l'école, afin de tenter de développer la pratique du hockey sur roller pendant le temps scolaire. Ce projet est actuellement à l'étude au sein du conseil d'administration de la fédération, afin d'obtenir leur aval, indispensable d'un point de vue financier et institutionnel pour la signature d'une convention avec l'éducation nationale via l'USEP (union sportive de l'enseignement du premier degré).

Voir le projet en annexe.

Le second est sur la formation :

Après des échanges avec la DTN, il a été convenu de mettre l'accent sur 2 axes :

- La formation des arbitres 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré
- La formation des entraîneurs via le BEF 1, brevet d'éducateur fédéral 1^{er} degré en rink hockey

Avant de vous présenter la proposition de projet, il me paraît important de faire un retour sur notre sport.

Que ce soit pour les clubs en construction ou en reconstruction et pour les autres et ce, quel que soit le niveau de compétition. Il ne faut jamais oublier les bases qui doivent permettre à toutes nos associations de perdurer et surtout de progresser au niveau qualitatif et quantitatif, car les deux sont extrêmement liés.

Il ne faut jamais s'empêcher d'être ambitieux pour l'avenir et cela passe obligatoirement par la mise en place d'une structure solide avec des cadres bénévoles et/ou professionnels formés et compétents.

Pour ce faire, nous avons « enfin » des outils de qualité, adaptés à la demande des clubs, grâce au travail de la CNA, de la DTN et des élus du comité directeur qui se sont regroupés pour répondre aux besoins urgents de formation de cadres.

Cela devant permettre à moyen ou long terme de faciliter le travail de tous au sein de nos différentes structures.

Nous espérons ainsi multiplier le nombre d'arbitres et d'entraîneurs dans les années à venir. Cela sera long, mais si nous ne prenons pas le train maintenant, le risque est de continuer à prendre du retard. Ce qui pourrait à moyen, voire à court terme, être très dangereux pour de nombreux clubs. Car seul l'apport de forces vives nous permettra de voir l'avenir sereinement.

C'est donc dans cette optique qu'a été réalisé ce projet. Vous connaissez déjà, je pense, les outils liés à la formation des arbitres, ces derniers sont toujours consultables sur le site fédéral, ainsi que ceux concernant la formation des entraîneurs, le brevet d'éducateur fédéral 1^{er} degré en rink hockey ainsi que les tests « Les crosses 2.0 ».

Ce BEF 1 étant donc une première marche vers la formation, premier échelon donc pensé, sous une forme allégée, au niveau de l'investissement personnel donc plus attractif, mais également suffisamment dense et précis pour permettre aux entraîneurs en devenir, d'avoir de suite les bases nécessaires pour encadrer les plus jeunes dans de bonnes conditions. Avec, on l'espère, derrière l'envie de continuer à progresser, le plaisir d'entraîner. Et donc de fédérer autour d'eux des joueurs et leur familles. Ce qui devrait être le détonateur d'une expansion à plusieurs niveaux qui amènera obligatoirement du renfort dont nos associations ont tant besoin.

L'accent a donc été mis sur la formation des jeunes cadres, je le rappelle sous une forme simple d'accès, peu coûteuse, mais malgré tout efficace. Cela représente effectivement un investissement humain, voir une prise de risque. Mais c'est une démarche qui semble, je le répète indispensable, pour assurer la mise en place d'une dynamique qui assurera, si vous le voulez, le futur de ce sport que nous aimons tant et qui nous fait vibrer.

Le troisième est une réflexion sur le développement au niveau régional indispensable à la bonne marche de notre discipline, de son fonctionnement et de son développement.

Présentation du tableau listant, les commissions régionales et leur rôle. Avec la recherche de responsables, permettant une mise en place d'un réseau national qui pourrait aider à mutualiser et organiser le développement à l'échelon d'une région ou d'un département, plus l'exemple de la CRA en IDF.

Voir tableaux en annexe.

Annexe 1 - Propositions de mise en place de commissions régionales

Annexe 2 – Exemple d'organisation régionale par rapport à la formation des arbitres